

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NOVATEC FLUID 22

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
49 Avenue Georges Pompidou
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) N°1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2 (N° CE) 229-347-8 (N° REACH) 01-2119490981-27-XXXX	≥ 50 - ≤ 55	Ox. Sol. 3, H272 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Après inhalation de produits de décomposition. En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du Dexamétason en aérosol (atomiseur). Repos, air frais, secours médical.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau.

Moyens d'extinction inappropriés : Poudre sèche, sable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés: azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire : Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes quantités ont été libérées involontairement.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucun(e).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas laisser sécher.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Ne pas laisser sécher. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de la chaleur.

Température de stockage recommandée : 5 - 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

nitrate d'ammonium DNEL/DMEL (informations complémentaires)				
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,9 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau, Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
nitrate d'ammonium PNEC (informations complémentaires)				
	Station de traitement des eaux usées		18 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166).

Protection des mains : Remarques: en cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374): standard.

Le choix d'approprié dépend du matériel, et également de la qualité des gants. Le degré de protection changera du fabricant au fabricant. Car le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériel de gant ne peut pas être calculée à l'avance et a donc pour être vérifiée avant l'application.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide
Couleur	: Spécifique du produit
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Env : 3 - 5, (20 °C)
Température de cristallisation	: Env : -5 °C
Intervalle d'ébullition	: Env : 110 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: Env : 1,25 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité(s), hydrosolubilité	: Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Température de décomposition	: Env: 130 °C. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Une décomposition thermique est possible au-dessus de la température indiquée.
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

9.2. Autres informations

Tension superficielle : Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, hypochlorites, substances réagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg.

Composants

nitrate d'ammonium

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 401.

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l. Méthode: pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 402.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

Remarques: possibilité d'irritation en cas d'action prolongée sur la peau.

Composants

nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.
Méthode: OCDE ligne directrice 404.
Résultat: non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Remarques: le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

Composants

nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.
Méthode: OCDE ligne directrice 405.
Résultat: irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

Résultat: non sensibilisant.

Composants

nitrate d'ammonium

Résultat: ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit

Génotoxicité in vitro : Remarques: ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé).

Composants

nitrate d'ammonium

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471. Résultat: négatif.

Cancérogénicité

Produit

Remarques: ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Composants

nitrate d'ammonium

Espèce: rat.
Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

Toxicité pour la reproduction

Produit

Effets sur la fertilité : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Composants

nitrate d'ammonium

Effets sur la fertilité : Espèce: rat.
Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: rat.
Remarques: les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit

Evaluation: la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit

Evaluation: la substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants

nitrate d'ammonium

Espèce: rat.
NOAEL: > 1.500 mg/kg.
Voie d'application: oral(e).
Durée d'exposition: 28 d.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

Espèce: rat.
NOAEL: = 256 mg/kg.
Voie d'application: oral(e).
Durée d'exposition: 52 w.
Méthode: OCDE ligne directrice 453.

Espèce: rat.
NOAEL: >= 185 mg/kg.
Voie d'application: par inhalation.
Durée d'exposition: 2 w.
Méthode: toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

11.2. Informations sur les autres dangers

Expérience de l'exposition humaine

Produit

Informations générales : En avalant risque de formation de méthémoglobine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit

Toxicité pour les poissons : (Cyprinus carpio (Carpe)): 422 mg/l. Durée d'exposition: 48 h. Type de test: CL50.

Toxicité pour les algues : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 83 mg/l. Durée d'exposition: 168 h.

Composants

nitrate d'ammonium

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l. Durée d'exposition: 96 h.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l. Durée d'exposition: 48 h. CL50 : 490 mg/l.

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l. Durée d'exposition: 10 jr.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

12.2. Persistance et dégradabilité

Composants

nitrate d'ammonium

Biodégradabilité : Remarques: les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit

Bioaccumulation : Remarques: l'accumulation dans les organismes est attendue.

Composants

nitrate d'ammonium

Bioaccumulation : Remarques: une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n- : log Pow: -3,1.
octanol/eau

12.4. Mobilité dans le sol

Produit

Mobilité : Remarques: une contamination des eaux souterraines est peu probable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit

Evaluation : Remarques: non applicable.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

12.7. Autres effets néfastes

Produit

Information supplémentaire écologique : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Lors d'une élimination par traitement biologique, un dérèglement du processus de nitrification de la boue activée peut intervenir.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADN	ADR	RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
14.5 Dangers pour l'environnement	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse				

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
--	---

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

L'acquisition, l'introduction, la possession ou l'utilisation de ce produit par le grand public est soumis à restriction selon le règlement (UE) 2019/1148. Toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national compétent.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision : Cette FDS a été révisée dans sa totalité.

Abréviations et acronymes :	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles

NOVATEC FLUID 22

Référence : FDS_772_N
Version: 2021-01

Edition révisée n°1
Date de révision : 04/03/2021
Remplace la version du 08/07/2015

STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
VLB	Valeur limite biologique
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Texte intégral de H- et EUH:	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, catégorie 3
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.